

PROJET D'ÉTABLISSEMENT DU COLLEGE DES AUMÔNIERS DU TRAVAIL DE CHARLEROI

Introduction

Le texte qui suit constitue notre projet d'établissement. Ce document exprime notre volonté collective de concrétiser les projets éducatif et pédagogique de notre Pouvoir Organisateur en réalisant pendant les trois prochaines années les quelques actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative. Celles-ci s'inscrivent également dans le cadre du décret « Missions » du 24 juillet 1997 et sont en cohérence avec l'inspiration du projet éducatif du réseau « Mission de l'école chrétienne », ainsi que des projets pédagogiques de la FédEFoC et de la FESeC.

Travail collectif, la mise en œuvre de notre projet d'établissement nécessitera une synergie des différents partenaires : élèves, parents, enseignants, éducateurs, direction, pouvoir organisateur, CPMS, acteurs externes. Cette responsabilité partagée par les différents acteurs s'exerce à tous les niveaux du projet : conception, réalisation et évaluation.

Des réalisations déjà présentes constituent un appui important sur lequel les innovations projetées s'enracinent. C'est pourquoi des traces de ce « capital de départ » se retrouvent dans notre texte.

Le projet d'établissement représente une intention que nous nous engageons à concrétiser. En choisissant ces quelques priorités, notre objectif est de les faire aboutir. Bien sûr, ces intentions devront être confrontées aux réalités du terrain et notamment à une disponibilité des moyens nécessaires à une mise en œuvre.

Pour confronter nos intentions et nos actions, nous nous engageons à évaluer régulièrement le cheminement de notre projet ainsi que les résultats au terme de trois ans. Dans un respect de la dimension partenariale de notre projet d'établissement son évaluation s'effectuera notamment au Conseil de Participation qui en a d'ailleurs reçu mandat. Si des actions n'ont pu aboutir, si des défis n'ont pu être relevés, au moins devons-nous en identifier les causes et mettre en œuvre les actions de régulation nécessaires.

Ce préambule décrit l'esprit dans lequel nous souhaitons que ce texte soit lu tant au départ qu'au terme de notre projet d'établissement.

Notre Projet d'Etablissement

En cohérence avec les Projets Pédagogique et Educatif de la Congrégation, dans notre Projet d'Etablissement, les stratégies retenues sont développées, tant pour l'enseignement de plein exercice que pour l'enseignement en alternance (CEFA), suivant **3 axes fondamentaux** :

1. relationnel,
2. organisationnel,
3. pédagogique.

Certaines actions transversales rencontrent inévitablement plusieurs axes simultanément.

1. Axe relationnel

- Il est évident qu'une relation de qualité, à la lumière des valeurs de l'Évangile, est la base même d'un climat propice à l'enseignement et à l'éducation. Elle ne peut être harmonieuse sans respect et sans lois claires pour tous.
- Chaque membre de l'équipe éducative du Collège aura à cœur de transmettre aux élèves les valeurs portées par le projet éducatif de la Congrégation des Aumôniers du Travail : le respect de l'autre, la reconnaissance des potentialités de chacun, le sens du pardon, la gratuité, le don de soi, la solidarité responsable, l'intériorité, la créativité. Les écoles des Aumôniers du Travail contribuent ainsi à la mise en place d'un monde plus fraternel.
- Les différents acteurs de l'École (élèves, parents, CPMS, personnel d'Enseignement et d'Education...) ne peuvent œuvrer en synergie que s'ils se connaissent et se parlent. Vivre et travailler ensemble, dans une culture participative, cela s'apprend. L'École doit certainement aider les élèves dans cette démarche d'éducation.
- Par ailleurs, des passerelles doivent être établies entre le vécu des enfants et des parents à l'école fondamentale et celui dans notre école secondaire, aux façons de faire souvent très différentes.
- Il en sera de même pour les élèves issus de l'enseignement spécialisé.
- L'accueil est une préoccupation prépondérante de chacun des acteurs de notre Collège.
- A tous les niveaux, il faut veiller à une communication la meilleure possible. Celle-ci doit permettre, à l'ensemble des acteurs du Collège (parents, élèves, équipe pédagogique, partenaires extérieurs, ...), de disposer, le plus rapidement possible, d'un maximum d'informations. Dans cette perspective, aucun moyen de communication ne sera négligé.
- L'accrochage scolaire, c'est l'affaire de tous. Des moyens particuliers y sont affectés notamment par :
 - le suivi des absences,
 - des remédiations et aides à la remise en ordre éventuelle,
 - des entraïdes entre élèves de même classe ou de classes différentes,
 - la lutte contre les assuétudes et la cyberdépendance,
 - l'intensification et l'amélioration des contacts parents-école,
 - un travail sur la motivation et l'orientation.
- Des moyens particuliers sont également dédiés à la lutte contre le désœuvrement et la violence notamment par des activités motivantes et encadrées pendant les moments creux de la journée. En outre, une attention particulière sera portée à l'aspect « prévention ». Une formation spécifique de l'équipe pédagogique devra accompagner la mise en œuvre de cet aspect.

Pour chacun des points repris ci-dessus, une collaboration précieuse et fructueuse avec le CPMS enrichit quotidiennement nos réflexions et nos actions.

Les différents acteurs de notre microcosme scolaire ne doivent pas vivre en vase clos mais se tourner vers l'extérieur afin d'en extraire un maximum d'atouts et d'idées enrichissantes.

Cette ouverture vers l'extérieur n'empêche évidemment pas le travail de groupe(s) interne(s) sur des sujets concrets qu'ils soient pédagogiques ou autres. On peut même dire que ce sont ces groupes internes qui doivent amener cette ouverture extérieure.

Les chantiers actifs actuellement doivent être encouragés et soutenus.

2. Axe Organisationnel

Pour mener à bien les objectifs poursuivis, l'Ecole ne peut être rigide. Dès lors, des aménagements d'horaires sont réalisés quand cela s'avère utile.

Cela peut notamment être le cas :

- dans le cadre de l'immersion en milieu professionnel :
 - des visites de découverte des métiers au premier degré (stages d'observation et d'initiation)
 - des visites de découverte des métiers au deuxième degré (stages d'observation et d'initiation et de pratique accompagnée)
 - des stages de pratique accompagnée et de pratique en responsabilité au 3ème degré,
- lors d'activités dans des Centres de Compétences ou de Technologies Avancées,
- lors de visites et/ou voyages à caractère socioculturel ou pédagogique,
- pour améliorer les pratiques pédagogiques et l'efficacité liées à certains cours,
- lors du travail dans des centres de documentation. Un centre de documentation (Cedoc ATC + bibliothèque PC) interne à notre Collège existe. Des moyens humains et matériels y sont investis dans la mesure des possibilités,
- lors de l'utilisation pédagogique des techniques du multimédia (l'école dispose de classes laboratoires ayant accès à internet).

Par ailleurs, un certain nombre de manifestations sont organisées afin de développer de manière transversale, les différents axes de ce projet d'établissement.

- Ce sont par ex. :
- les Portes Ouvertes,
 - la semaine d'accueil au Petit Collège,
 - un souper interculturel,
 - les rencontres « employeurs-étudiants »,
 - les réunions de parents,
 - les classes de dépaysement et de découverte,
 - les voyages scolaires,
 - les activités sportives et culturelles,
 - les salons de présentation des études et des métiers,
 - ...

3. Axe pédagogique

Tous les acteurs des équipes éducatives doivent travailler de façon cohérente afin de donner un maximum de compétences aux élèves de notre Collège même si ceux-ci n'ont pas toujours tous les atouts familiaux, économiques et sociaux en main.

De nombreux moyens supplémentaires sont demandés (par le biais de l'« encadrement différencié » notamment), tant au niveau humain que financier (matériel, argent, NTPP, encadrement ...).

L'apprentissage de la citoyenneté fait partie de nos préoccupations ainsi que l'attention au développement durable (tri des déchets, recherche d'économie d'énergie, ...)

Un accent très particulier sera mis sur la réussite des élèves et la lutte contre le redoublement. Afin d'aider les élèves en difficulté, des remédiations sont mises en œuvre, sous diverses formes tout au long de la scolarité. En outre, et conformément à la législation, en la matière, des années complémentaires sont organisées au 1^{er} degré (2S) et au 2^{ème} degré (3S-DO).

En plus des « informations études » déjà organisées en fin de chaque degré, un travail important est réalisé, en partenariat avec le CPMS, afin d'aider au mieux le jeune à s'orienter tout au long de sa scolarité au Collège (Ecole Orientante).

Afin d'être cohérentes, les équipes éducatives veillent à se donner comme référence des tableaux clairs de capacités et de compétences à acquérir (situations d'apprentissage et d'intégration, critères et indicateurs de réussite, ...).

Dans cet esprit, il faudra veiller à communiquer aux parents, de la meilleure façon possible, les progrès et difficultés de leur enfant. A cet égard, le rôle du titulaire de classe est fondamental. Il est un lien extrêmement important entre l'école et les parents.

Le programme n'est pas tout. La rigueur et les exigences doivent être de mise mais la compréhension et la remédiation immédiate des points fondamentaux de la matière sont essentielles à la construction d'un savoir réel et durable.

Au-delà d'une formation initiale de qualité, les professionnels de l'Enseignement se forment non seulement aux aspects techniques des matières qu'ils enseignent mais aussi aux nouvelles méthodes pédagogiques et relationnelles, ainsi qu'à la détection des difficultés de l'apprentissage.

Les Journées Pédagogiques sont aussi des moments privilégiés de remise en question des pratiques par du travail en équipe visant la cohérence et l'écoute des problématiques des élèves sans discrimination.

Afin de serrer au plus près les réalités de la vie, notre Collège se veut attentif :

- à l'apprentissage de la citoyenneté,
- à l'éducation aux choix,
- au développement durable,
- à l'importance d'un corps sain (activités sportives, hygiène de vie, ...),
- à l'adéquation avec l'évolution du monde du travail.

Pour atteindre ces objectifs, un certain nombre de pistes peuvent être dégagées, par ex. :

- conseils des délégués de classe,
- participation à des activités sportives et culturelles, à des concours, à des projets et à diverses manifestations tels que *Urbantour*, journée solidarité, festival de la BD, salon du SIEP, salon de Laneffe, ...),
- tri des déchets, recherche d'économie d'énergie, ...
- organisation des cours d'options autour d'un dispositif visant l'obtention du certificat,
- organisation de filières CEFA art 45 et art 49,
- visites d'entreprises et de salons professionnels,
- entreprises présentes aux Portes Ouvertes de l'Ecole,
- contacts étudiants finalistes / représentants des employeurs,
- travaux concrets dans l'Ecole (mises en situation),
- apprentissage et certification dans les Centres de Compétences et de Technologies Avancées (CTA),

- agrégations industrielles (VCA, soudure, ...),
- voyages d'Etudes,
- des stages en entreprises obligatoires¹,
- adoption d'accords de partenariats avec le monde du travail chaque fois que l'opportunité se présentera.

« Il faut mobiliser la créativité, les idéaux et le courage des jeunes afin de forger un partenariat mondial, de manière à assurer un développement durable et à garantir à chacun un avenir meilleur » Principe 21 de la déclaration du sommet de la terre de Rio.

Le Collège des Aumôniers du Travail de Charleroi, en tant qu'établissement scolaire, vecteur de transmission de savoir, de savoir-être, de savoir-faire, veut être un lieu privilégié pour aborder le développement durable. Aussi, pour permettre aux élèves d'entrer dans une démarche citoyenne à leur échelle, des activités spécifiques seront menées autour de l'éducation à la santé, de réflexions sur le bien-être, de l'économie des ressources, de la gestion des déchets, de la mise en place d'une politique d'achats durables, ...

Dans un souci de cohérence entre discours éducatif et pratique, nous invitons les membres de l'équipe pédagogique à décroquer les savoirs et les pratiques éducatives, à croiser les disciplines et les thématiques. L'objectif sera d'accompagner l'élève à approcher la complexité du développement durable et à adopter un mode de vie et des valeurs visant une amélioration de la qualité de l'environnement naturel et social. Concrètement, des partenariats avec des associations actives dans ce domaine devront être réalisés.

CONCLUSION

Il est incontestable que le classement en 3 axes est parfois un peu rigide.

Certaines actions peuvent traverser différents axes sans pour autant que cela ait été indiqué comme tel dans le texte. Il est clair que c'est avec cette perspective que notre document doit être lu et interprété. Ce serait une aberration d'entraver des initiatives allant dans le sens prescrit par les Projets Educatif et Pédagogique par une lecture trop rigoriste du document.

Charleroi, le 1 septembre 2015



¹ Organisation des stages

- Trois types de stages :
 - Type 1 : Stage d'observation et d'initiation
 - Type 2 : Stage de pratique accompagnée
 - Type 3 : Stage de pratique en responsabilité
- Au premier degré : travail sur l'orientation avec possibilité d'un stage de type 1
- Au deuxième degré : travail sur l'orientation avec possibilité d'un stage de type 1 et de type 2
- Au troisième degré professionnel : stages de type 2 et de type 3 d'une durée de 4 semaines
- Au troisième degré technique : stages de type 2 et de type 3 d'une durée de 5 semaines
- En septième année : stages de type 2 et de type 3 d'une durée de 4 semaines